

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7253556501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://reussir-agri72.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7253556501>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 mai 2021** sur **Agri 72 Web**  
Pour le département : **72 - SARTHE**

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 avril 2021, à Sargé les Le Mans.

Dénomination : SCI DE KERAMPOIS.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 RUE LAURENCE LÉBOUCHER, 72190 Sargé les le Mans.

Objet : ACQUISITION ET GESTION DE BIENS IMMOBILIERS LOCATIFS.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit avoir été constatée par un acte authentique ou par un acte sous seing privé enregistré.

Pour être opposable à la société la cession des parts sociales doit avoir été signifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours de la cession.

La cession des parts sera réputée opposable lorsque la société sera intervenue dans l'acte de cession.

La société devra être convoquée à la signature de l'acte de cession par lettre avec accusé de réception au moins quinze (15) jours avant la cession projetée.

En toute hypothèse, la cession ne sera opposable aux tiers qu'après avoir accompli ces formalités et avoir procédé à la publication de la cession.

Procédure d'agrément :

Toute cession des parts sociales, à titre onéreux ou à titre gratuit est soumise à l'agrément préalable des autres associés représentant au moins deux tiers des parts sociales réunis en assemblée générale extraordinaire..

Gérant : Monsieur Xavier CONTANT, demeurant 7 RUE  
LAURENCE LEBOUCHER, 72190 Sarge les le Mans

Gérant : Madame Stephanie CONTANT née CORDEAU,  
demeurant 7 RUE LAURENCE LEBOUCHER, 72190  
Sarge les le Mans

La société sera immatriculée au RCS du Mans.

Xavier CONTANT

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

